

TARIFS 2026

Frais de gestion et de prise en charge :

10,00 € HT par jour par apport de déchets
(déchets Valobat compris)

Conditions d'acceptation filière Valobat :

obligation de tri à la source. Les déchets en mélange seront facturés en déchets résiduels.

Nature des déchets	Prise en charge Valobat	Tarifs € HT/T
Placo - Plâtre	Oui	71,00€ - 0€/t si Valobat - Max 2t/j
Carrelages/gravats propres	Oui	71,00€ - 0€/t si Valobat - Max 3t/j
Bois palettes (A)		91€
Bois autres (B)		71,00€
Frais de mise en balle CARTON		0€/100kg
Frais de mise en balle PAPIERS		0€/100kg
Frais de mise en balle PEMIN PLASTIQUES 100% NATUREL TRANSPARENT		0€/100kg
Ferrailles		0€/100kg
Déchets verts		111€
Souches		151€
Menuiseries	Oui	71,00€ - 0€/t si Valobat - Max 2t/j
Laine de verre/laine de roche	Oui	71,00€ - 0€/t si Valobat - Max 2t/j
Déchets dangereux (hors produits de labo)		5 001,00 €
DEEE		501€
Biodéchets		171€
Plastiques durs en mélange (issus de chantier)	Oui	71,00€ - 0€/t si Valobat - Max 2t/j
PFGS		0€/100kg
Films plastiques/films étirables		0€/100kg
Polystyrène/PSE blanc non souillé		351€

Déchets non acceptés
Bois C
Batteries
Huiles végétales
Huiles minérales
Pneus professionnels
Verre alimentaire

IMPORTANT

En badgeant en entrée, votre déchet sera identifié en matière Déchets Résiduels après tri (DIB) / Encombrants. Pour reclasser votre déchet, vous devez vous faire contrôler par le gardien.
En cas de non respect de cette consigne, vous serez facturé en qualité DIB-Encombrants (hors déchets dangereux et DEEE).
Vous devez également vérifier le ticket de pesée avant de quitter la déchèterie, toutes contestations de poids ou de matières ne seront pas prises en compte par Veolia si vous ne respectez pas les consignes.